

AMÉNAGER ET DÉVELOPPER LE TERRITOIRE DE TROIS-RIVIÈRES EN INTÉGRANT LES ENJEUX FAUNIQUES

Québec, le 10 décembre 2015 – La Ville de Trois-Rivières vient de terminer un projet qui a permis l'intégration de plusieurs enjeux fauniques dans sa révision du schéma d'aménagement et de développement de son territoire, grâce au soutien financier de la Fondation de la faune.

L'aménagement du territoire représente une avenue prometteuse pour assurer une saine gestion des enjeux fauniques du Québec. Pourtant, ces considérations fauniques font partie des informations plus difficiles à intégrer dans la planification régionale. La Ville de Trois-Rivières souhaitait donc créer un outil adapté aux besoins des aménagistes et des urbanistes qui prendrait en compte la chasse, la pêche, le piégeage, l'observation, la sécurité routière ou aéroportuaire et, de manière plus générale, le contact de la population avec la faune urbaine. Ainsi, après la description de ces enjeux et le portrait des modèles et des approches réalisés ailleurs, des actions spécifiques aux enjeux fauniques ont été intégrées au plan d'action du premier projet de schéma d'aménagement révisé.

Ce plan s'appuie sur une grande orientation jugée essentielle à tout schéma d'aménagement, soit favoriser la cohabitation humaine avec la faune et veiller à sa protection à l'aide d'une approche écosystémique de l'aménagement du territoire. Toutes les parties d'un écosystème étant liées, il faut tenir compte de l'ensemble des milieux urbain, forestier, agricole et aquatique dans la planification du territoire. De cette orientation découle une série de recommandations générales et d'autres spécifiques aux différents milieux : améliorer la connectivité des habitats, s'assurer de la santé des frayères naturelles et aménagées et orienter l'expansion des terres agricoles vers des lieux de moindre impact pour la faune par exemple.

« Le projet réalisé par la Ville de Trois-Rivières constitue sans contredit un exemple à suivre pour d'autres municipalités afin de faciliter l'intégration des enjeux fauniques dans l'aménagement et le développement de leur territoire », souligne M. André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec.

À propos

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

- 30 -

Renseignements :
M. Claude Grondin
Directeur des initiatives fauniques
418 644-7926, poste 127
claude.grondin@fondationdelafaune.qc.ca

M. Marc-André Godin
Coordonnateur programmes et projets de développement
Ville de Trois-Rivières
819 372-4641, poste 2195
magodin@v3r.net